

**PROCES-VERBAL N°1
DE LA COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
24 OCTOBRE 2008**

Présents :

Monsieur Olivier SETRUK, Président de la CCA
Mademoiselle Nathalie TURIN, Membre de la CCA
Messieurs Jacques DEMISELLE, Membre de la CCA
 Patrick DEREGNAUCOURT, Membre de la CCA
 Maurice HANANIA, Membre de la CCA et Secrétaire de Séance
 Patrick RACHARD, Membre de la CCA
 Philippe VEREECKE, Membre de la CCA

Ordre du jour :

		PAGES
1	RESPONSABILITES	3
2	REUNION DES PRESIDENTS DE CRA	3
3	RESPONSABLES DE ZONES	3-4
4	TENUE D'ARBITRE	4
5	JOURNEE DE L'ARBITRAGE	4-5
6	FINALES COUPES DE France JEUNES	5
7	FINALES FFSU	5
8	RAPPEL IMPORTANT	6

Le Président
Olivier SETRUK

Date de rédaction : 12/11/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Olivier SETRUK

La Commission Centrale d'Arbitrage s'est réuni le Vendredi 24 Octobre (de 21H à minuit) et le Samedi 25 Octobre 2008 (de 8H30 à 12H30) à Paris.

En ouverture de séance, le Président Olivier SETRUK remercie chaleureusement l'équipe de la précédente CCA pour le travail qu'elle a accompli durant les quatre années de son mandat.

Puis, sont traité les points suivants :

1. RESPONSABILITES

- Gérard NOEL est chargé de mission. Il aura pour tâche de coordonner et de gérer les supervisions des arbitres des panels A et B, ainsi que le suivi des arbitres engagés dans le cursus fédéral (F1, F2 et F3). Il sera également en relation avec Patrick DEREGNAUCOURT pour adapter les désignations en fonction des besoins des supervisions,
- concernant les rectificatifs, Gérard NOEL sera aidé par Germain MARTIN,
- dans le cadre de la formation, gérée par Philippe VEREECKE :
 - Michel TOSIN assurera la formation de formateur,
 - Jean-Jacques PARIZEL assurera le contrôle des feuilles de matches et la formation de marqueur,
- la CCA envisage de mettre en place une formation spécifique de Juge de ligne, sous la responsabilité des CRA et avec l'aide de la CCA.

2. REUNION DES PRESIDENTS DE CRA

En fonction des élections fédérales, la nouvelle CCA n'a pas eu le temps nécessaire pour organiser une réunion des présidents de CRA. Cependant, le rythme annuel de cette réunion sera maintenu, et la prochaine aura lieu à la fin de la saison sportive 2008/2009.

Dès à présent, si vous avez des questions à nous soumettre, faites-les parvenir à Maurice HANANIA.

D'autre part, la CCA rappelle aux présidents de CRA que **la liste des candidats potentiels au stage F1 doit parvenir à votre responsable de zone pour le 21 Décembre 2008 au plus tard, afin de pouvoir assurer un suivi de ces candidats.**

3. RESPONSABLES DE ZONES

- Nathalie TURIN : Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes,
- Jacques DEMISELLE : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
- Patrick DEREGNAUCOURT : Alsace, Champagne-Ardenne, Flandres, Lorraine,
- Maurice HANANIA : Corse, Côte d'Azur, Provence,
- Patrick RACHARD : Aquitaine, Centre, Limousin,
- Olivier SETRUK : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, DOM-TOM,
- Philippe VEREECKE : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Ile de France, Picardie.

Rôle des responsables de zones

En étroite relation avec les présidents de CRA, les responsables de zones doivent :

- participer aux réunions d'arbitres de début de saison,
- participer aux examens d'arbitre Ligue,
- valider le ou les futurs candidats au stage F1,
- valider les propositions (des présidents de CRA) concernant les changements de panel,
- assurer toutes autres interventions jugées nécessaires.

4. TENUE D'ARBITRE

Une modification sera apportée sur les prochains tricots blancs : l'inscription "Team France Arbitre" figurant au dos sera supprimée. L'appellation "Arbitre" apparaîtra sous le logo de la FFVB.

5. JOURNEE DE L'ARBITRAGE

- une "Journée de l'arbitrage" s'est tenue au début du mois d'Octobre. Notre sport Volley-Ball ne figurait pas parmi les sports invités car cette journée était organisée et parrainée par La Poste et But,
- le 22 Octobre dernier, Patrick RACHARD (accompagné de Messieurs DELOUTRE et ALORO) a assisté à une réunion de travail au Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (suite aux Etats Généraux de l'Arbitrage). En voici le résumé (fait par Patrick RACHARD) :

Protection des arbitres suite aux états généraux :

- Création d'un observatoire interdisciplinaire des violences (joueurs, dirigeant, public),
- faire remonter toutes les sanctions (départementales, régionales, nationales et professionnelles sur un même fichier au sein de la fédération).

Ce qui permet la sanction automatique.

- Mise en place de "licences à points" sur le même modèle que le permis de conduire
- Formation des éducateurs à l'arbitrage
 - formation des entraîneurs et éducateurs à la formation d'arbitre.
- lors d'un entraînement ce n'est pas l'éducateur ou l'entraîneur qui arbitre mais ce sont les joueurs.
- Valorisation et reconnaissance des arbitres et de leur parcours professionnel
- Mise en place d'une initiation systématique à l'arbitrage dès le plus jeune âge
 - je joue, donc j'arbitre

- Mise en oeuvre de passerelles entre les différentes activités : entraîneur, joueur, arbitre
 - dans les autres disciplines il y a des réunions entre capitaines/entraîneurs/arbitres (2 à 3 fois l'année)
- Création d'un véritable statut d'arbitre de Haut-Niveau
- Mise en place d'une formation commune aux cinq grands sports collectifs
 - université de Clermont-Ferrand
- Suppression du devoir de réserve pour les arbitres de football (*ne nous concerne pas*)
- Création d'un corps d'arbitres professionnels
 - la tendance actuelle dans les autres disciplines (rallongement de la limite d'âge)

Remarques :

Dans les autres sports, la ligue professionnelle participe financièrement à la formation des arbitres.

Un avis personnel : nous sommes très en retard par rapport aux autres sports (formation arbitre identique à celle des entraîneurs au sein d'une fédération, statut etc...) que sont le Football, le Rugby, le Basket et le Hand.

Licencier le speaker afin d'avoir un contrôle de son activité (protocole et discipline).

6. FINALES COUPES DE FRANCE JEUNES

Quelques précisions et modifications ont été apportées sur les cahiers des charges de ces compétitions par la CCA (nombre de juges arbitre, nombre d'arbitres, montant des indemnités versées par les équipes...).

7. FINALES FFSU

- Finales CFU : 12, 13 et 14 Mai 2009 à Montbéliard. Pour encadrer cette compétition, la CCA aura recours à des arbitres extérieurs à la ligue organisatrice.
 - Finales des Grandes Ecoles : 31 Mars, 1^{er} et 2 Avril 2009 à Rennes.
 - Finales Beach : 10 et 11 Juin 2009 à Anglet.
- La commission mixte UNSS se réunira le 25 Novembre prochain. La DTN doit faire suivre l'invitation à Jacques DEMISELLE, représentant la CCA.
 - En ce qui concerne la formation des jeunes arbitres UNSS, elle est généralement assurée par des enseignants d'EPS et les diplômes sont validés au niveau de la Commission Mixte Régionale. Dans le cadre de la convention UNSS/FFVB, il existe des passerelles entre la carte jeune arbitre UNSS (pastille rouge) et notre diplôme départemental. Cette qualification scolaire doit valider le niveau de l'arbitre en 1^{er}, en 2^{ème} et à la marque.

Les évolutions éventuelles vous seront transmises après la réunion du 25 Novembre.

Date de rédaction : 12/11/2008
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
 Date de diffusion : 16/01/2009
 Auteur : Olivier SETRUK

8. RAPPEL IMPORTANT

Pour tous les championnats (quelle que soit la catégorie), les arbitres doivent refuser de faire jouer tout joueur ou joueuse se trouvant dans l'impossibilité de prouver son identité (cf. RGEN – Article 15 – Licences).

La séance est levée à 12h 30.

Le Président de la CCA,
Olivier SETRUK

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 12/11/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Olivier SETRUK